



***Communiqué de presse de Gérard Clavé Président
De l'association des maires Ruraux des Hautes Pyrénées.***

Nomination de Joël Giraud Secrétaire d'État chargé de la ruralité

L'association des maires ruraux du 65 se félicite de la nomination de Joël Giraud comme secrétaire d'Etat en charge de la ruralité. Cette décision est le fruit d'une mobilisation de tous les élus ruraux pour soutenir localement, notamment auprès des parlementaires, la demande faite par l'Association des maires ruraux de France. Je profite de l'occasion pour remercier sincèrement M. le député des Hautes-Pyrénées Jean-Bernard Sempastous qui est intervenu auprès du premier ministre pour que soit nommé un secrétaire d'Etat de la ruralité.

L'AMRF, reçue par le Premier ministre le 12 juillet, avait été la seule association d'élus à demander la nomination d'un secrétaire d'État à la ruralité. Il y a désormais un Ministre, associé à une politique et une équipe au sein de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Il est désormais temps d'accélérer les mesures de l'Agenda rural, annoncées il y a bientôt un an par le Premier Ministre E. Philippe à Eppe-Sauvage. Les habitants du monde rural ne peuvent plus

attendre les calendes grecques pour voir émerger des solutions concrètes à leurs problèmes de la vie quotidienne (mesures sur la santé, la mobilité, le numérique, l'emploi, la Culture...).

L'AMRF salue les propos du Premier ministre de vouloir « accélérer l'Agenda rural », preuve qu'au-delà des conséquences de la Covid-19, le rythme n'est pas là. Elle demande à ce que les Préfets soient enfin destinataires d'éléments les engageant dans la mise en œuvre locale des mesures qui doivent répondre aux besoins du renforcement des services et de la capacité d'actions des acteurs ruraux, dont les collectivités et en particulier des maires (assouplissements des normes, hausse des moyens financiers, retour d'une ingénierie après l'affaiblissement organisé des services de l'État). Il convient de redonner aux communes les clés de leur destin et la capacité financière qui va avec. Elles seront au rendez-vous.

À ce titre, l'Agenda rural dans sa version actuelle n'épuise pas les actions à mener. L'AMRF rappelle que le rapport rendu il y a un an par la Mission Agenda rural et composée d'élus, contenait 200 propositions dont beaucoup ne figurent pas dans l'Agenda rural. Elles restent entièrement valables pour accélérer les conditions du développement du monde rural et faire entrer définitivement les territoires ruraux dans une démarche ambitieuse et audacieuse.

*C'est en ce sens et dans une démarche constructive que **L'AMRF**, entend travailler avec le nouveau secrétaire d'État.*